

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE DE GENDARMERIE

UNITÉ (CLAIR)
 B.T.

PROCÈS - VERBAL (N°/ANNÉE)
 -----1545/1990-----

DATE DES FAITS (JOUR, MOIS, AN OU PÉRIODE)
 Le 05 novembre 1990, aux environs de 19 heures 00.

LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DÉPARTEMENT)

OBJET DE LA PROCÉDURE

BORDEREAU D'ENVOI
 CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

00307325

ENQUÊTE
 PRÉLIMINAIRE FLAGRANT DÉLIT COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE CAS

APPARITION D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS (O.V.N.I.).

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
01	Procès-verbal de synthèse
02	Procès-verbal d'audition de témoin B , J
03	Procès-verbal d'audition de témoin L , R
04	Procès-verbal d'audition de témoin C , M
05	Procès-verbal d'audition de témoin G , D

SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Préfet de a.....
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> 1	Monsieur le Procureur de la République
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> 1	AUX ARCHIVES

VOIR LA SUITE DES DESTINATAIRES SUR LA PAGE SUIVANTE.

VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE
 LE

~~XXXX~~

B.T.

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

1 5 4 5 / 1 9 9 0

PROCÈS-VERBAL

DE SYNTHESE

01

01

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

APPARITION D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS (O.V.N.I.).

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour **deux décembre mil neuf cent quatre vingt-dix à seize heures 00**, nous trouvant au bureau de notre unité,

nous soussigné(s) **L** . P. . Gendarme à la Compagnie de , en résidence à la B.T. de , Agent de police judiciaire,

Vu les articles **20 et 75 à 78** du code procédure pénale, rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

P R E A M B U L E

Le 06 novembre 1990 à 09 heures 00, se présente au bureau de notre unité Monsieur B , J. demeurant à .

Il a observé des phénomènes lumineux dans le ciel chalonnais et désire que son témoignage soit consigné dans un procès-verbal.

E X P O S É D E S F A I T S

Le 05 novembre 1990 à 19 heures 00, Monsieur B , se trouve sur le parking Nord des établissements en compagnie de Messieurs G , A et P , T demeurant respectivement

Ils sont témoins de phénomènes lumineux et anormaux dans le ciel.

E N Q U E T E

Le 06 novembre 1990 à 09 heures 10, nous procédons à l'audition de Monsieur B , J. qui nous relate les circonstances dans lesquelles il a été amené à observer ces phénomènes. Il nous en fait une description détaillée et nous indique la direction de déplacement. Il estime que "l'objet" occupait un champ de vision de 30° environ. Il nous communique le nom et l'adresse des personnes l'accompagnant et précise qu'il effectue cette démarche suite aux échos, donnés par les médias, sur des observations similaires.

-----PIECE n° 1545/02.-----

Le 06 novembre 1990 à 10 heures 05, Monsieur L , R. , demeurant , se présente à notre Brigade pour nous signaler qu'il a été témoin d'apparition d'objet(s) volant(s) non identifié(s), le 05 novembre 1990 à 19 heures 05.

Entendu le 05 novembre 1990 à 10 heure 15, Monsieur L , nous fait une description précise de ses observations et déclare que "l'objet" se trouvait entre 100 et 200 mètres du sol, avançait à une vitesse de 50 km/h et se déplaçait dans le sens S.O./N.E..

.../...

Il estime que "l'objet" venait de décoller ou avait survolé les lieux environnants à très basse altitude. Son épouse a prit quelques clichés photographiques.

PIECE n° 1545/03.

Le 07 novembre 1990 à 10 heures 35, suite à un article paru dans la presse, Monsieur C , M demeurant se présente au bureau de notre unité. Il désire apporter son témoignage.

Le 07 novembre 1990 à 10 heures 48, nous procédons à l'audition de Monsieur C , M qui déclare avoir vu, le 04 novembre 1990 vers 19 heures 00, une "assiette" blanche lumineuse. Elle se déplaçait dans le sens S.O./N.E..

PIECE n° 1545/04.

Le 24 novembre 1990, nous nous rendons chez Monsieur L , R afin d'y recueillir l'audition de sa concubine.

Entendue le 24 novembre 1990 à 15 heures 35, Madame G D nous donne une description sommaire de ce qu'elle a observé le 05 novembre 1990 vers 19 heures 00. Elle déclare avoir pris une ou deux photos qui ne sont pas encore tirées.

PIECE n° 1545/05.

Le 22 décembre 1990, Mme G , D nous avise téléphoniquement que les clichés pris au cours de la soirée du 05 novembre 1990 sont inexploitable.

Il est à noter que les observations faites dans le ciel , le 05 novembre 1990 aux environs de 19 heures 00, ne sont pas un fait isolé. En effet, ce soir là, le phénomène a été observé sur tout le territoire national, approximativement sur une ligne .

Ceci a largement été commenté dans la presse locale, comme l'atteste les articles du quotidien " " joints à la présente procédure.

Fait et clos à , le 23 décembre 1990.

L'A.P.J. :

B.T.
PROCÈS-VERBAL (N°/ANNEE)
1545/1990

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour six Novembre mil neuf cent quatre vingt-dix,

nous soussigné(s) L. P. , Gendarme à la Compagnie de , en résidence à la B.T. , Agent de police judiciaire, vu les articles 20 et 75 à 78 - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B. J.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M /

, nationalité française

FILIATION

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

marié, 1 enfant

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant , chercheur.

Nous trouvant au bureau de notre unité, comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui, entendue séparément, déclare à neuf heures dix.

"Le 05 Novembre 1990 à 19 heures 00, je me trouvais en compagnie de M. G. A. demeurant à et M. P. T. demeurant à sur le parking Nord des établissements

M. G. A. m'a alors indiqué une direction vers le ciel en me demandant de regarder.

Dans la direction indiquée, j'ai aperçu une multitude de points lumineux colorés, en particulier de couleurs rouge et verte. Un point était plus intense que les autres, il était blanc. Le tout était de forme indéterminé et m'a fait penser à un avion. Le déplacement était rapide, sans aucun bruit, sens S.O.O. / N.E.E.

J'ai observé ce phénomène pendant quelques secondes, environ dix.

A cet instant, il faisait nuit noire et la visibilité était bonne.

Je tiens à signaler que l'objet ou les objets occupaient un champ de vision d'environ 30 degrés. Cela m'a paru très grand.

Aucune photographie n'a été prise.

Je vous signale le fait car j'ai entendu à la radio que d'autres personnes ont été témoins d'observation similaire.

Je ne vois rien d'autre à ajouter."

Le 06 Novembre 1990 à 09 heures 35.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L.A.P.L. 1

PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

90307325
N° PAGE 03 N° FEUILLET 1 / 1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour six Novembre mil neuf cent quatre vingt-dix,

nous soussigné(s) L. , P. , Gendarme à la Compagnie de , en résidence à la B.T. de , Agent de police judiciaire, vu les articles 20 et 75 à 78- - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

L. , R. D.

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M /

, nationalité française

FILIATION

← DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS →

SITUATION DE FAMILLE

divorcé

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant agent de maîtrise.

Nous trouvant au bureau de notre unité, Comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui, entendue séparément, déclare à dix heures quinze.

---"Le 05 Novembre 1990 à 19 heures 05, je me trouvais à proximité de mon domicile à lorsque mon regard a été attiré par une trace lumineuse de couleur orangée. Cette trace se déplaçait et s'est trouvée à la verticale par rapport à moi. J'ai alors aperçu une multitude de points lumineux avec, en son centre et à l'avant, un point plus important suivi d'une traînée blanche. Tous les points terminaient par une trace blanche, celle-ci terminant par une traînée plus orangée. J'estime le nombre de points à 10. - - - - -

---L'objet ne faisait aucun bruit en se déplaçant. - - - - -

---Il se trouvait entre 100 et 200 mètres du sol, avançait à une vitesse de 50 km/h environ et se déplaçait dans le sens S.O. / N.E. ---

---Je suis pilote d'avion (privé) et je suis certain des données précitées. - - - - -

---Au moment de l'observation qui a duré environ 5 minutes, la nuit était noire et la visibilité bonne. - - - - -

---Mon épouse a eu le temps de prendre quelques clichés photographiques. - - - - -

---De part ma connaissance des mouvements d'aéronefs, il me semble que l'appareil venait de décoller ou avait survolé les lieux environnants à très basse altitude. J'entends les bois de comme lieux environnants. - - - - -

---Au cours de son déplacement, les points lumineux disparaissaient pour ne subsister, qu'à la fin, une traînée rouge orangée. Avant la disparition totale, il ne restait qu'un point lumineux orangé. - - - - -

---Je ne vois rien d'autre à ajouter." ---

Le 06 Novembre 1990 à 10 heures 45, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :

L. P. D.

Compagnie

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

Résidence:

N°PV/AN
01545/90 04 1

ANALYSE ET REFERENCES:
OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES

90307325/3

Ce jour : sept novembre mil neuf cent quatre vingt dix

à : dix heures et quarante trois minutes

nous soussigné : D , P , gendarme de la Compagnie de
en résidence à , agent de police judiciaire,

vu les articles: 20 et 75 à 78 du C.P.P.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à , au bureau de notre unité,
entendons séparément la personne dénommée ci-dessous:

C M. , 77 ans,

demeurant .

marié, RETRAITE, nationalité française,
qui déclare le sept novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à dix heures et quarante huit minutes:"-----

Le quatre novembre mil neuf cent quatre vingt dix, vers les dix neuf heures,
j'étais descendu dans ma cour avec mon chien comme je le fais chaque soir, j'ai
remarqué dans le ciel en direction du terrain d'aviation de
comme une assiette blanche lumineuse, d'un blanc vif brillant. Celle-ci se
dirigeait de ma gauche pour aller sur ma droite soit sud ouest / nord est.
J'ai aperçu quelques points rouges marron foncé. J'ai vu ce phénomène pendant
plus d'une minute jusqu'à ce qu'il disparaisse caché par les maisons. J'ai pensé
sur le moment qu'il s'agissait d'un avion. Je suis venu spontanément faire
cette déclaration suite à l'article du journal. -----
Cet engin ne faisait aucun bruit en se déplaçant. -----

A , le sept novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à-----

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'A.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE 34 300 24
 de
~~XXXX~~
 B.T.
 PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
 1 5 4 5 / 1 9 9 0

PROCÉDURE
RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
 DE TEMOIN

0307325/4
 N° PIÈCE 05
 N° FEUILLET 1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
 ce jour **vingt-quatre novembre mil neuf cent quatre vingt-dix,**

nous soussigné(s) **L. P.**, Gendarme à la Compagnie de **XXXX**, en résidence à la B.T. de **XXXX**, Agent de police judiciaire, vu les articles **20 et 75 à 78** - - - - - du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
G. D. M.
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
F / **nationalité française**
 FILIATION **divorcée** (DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS) SITUATION DE FAMILLE
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
demeurant **secrétaire.**

Nous trouvant :
 Comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui, entendue séparément, déclare à quinze heures trente-cinq.

-----"Le 05 novembre 1990 vers 19 heures 00, M. L. P. est venu me chercher pour aller voir quelque chose d'anormal dans le ciel. Je l'ai suivi et j'ai aperçu un spot orangé suivi d'une traînée avec comme des étoiles sur les cotés. Il me semble qu'il y avait une demi-douzaine d'étoiles par coté. J'ai observé ce phénomène un certain temps puis je suis allée chercher un appareil photo. Lorsque je suis revenue, l'objet s'était éloigné et j'ai pris une ou deux photos. Celles-ci n'ont pas encore été développées."-----

Le 24 novembre 1990 à 15 heures 50.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue : **L.A.P.J. :**

(A signé au carnet de déclarations)

le journal de

L'OVNI QUI A TRAVERSÉ LA FRANCE EST PASSÉ AU-DESSUS DE

UN OVNI DANS LE CIEL

?

— Un mystérieux objet volant s'est déplacé dans le ciel de la France lundi soir d'est en ouest approximativement sur une ligne . L'engin a même traversé la plus particulièrement la région

En effet, vers 19 h , plusieurs habitants et résidents de la rue à ont vu dans le ciel des lumières qui formaient un triangle isocèle la pointe en avant. Ces lumières se rejoignaient par un filet. À l'arrière du triangle mais assez loin se trouvaient deux points lumineux : l'un avec deux filaments, l'autre avec un seul. Les lumières blanches se déplaçaient lentement sans bruit dans le sens ouest-est.

Par ailleurs, un habitant de , pilote de profession, a observé, à la même heure, une grosse lumière orangée suivie d'une douzaine plus petites en formation d'« escadrille ». L'engin se dirigeait dans le sens sud-ouest/nord-est, à une altitude de 500 à 700 mètres. Il se déplaçait à une vitesse évaluée à 150 km/h.

S'agit-il d'un OVNI ? Il est top tôt pour l'affirmer mais surtout il convient de se montrer prudent, estiment les spécialistes qui n'excluent pas encore une interprétation scientifique ou naturelle. En tous cas, ce mystérieux objet volant est une réalité, les témoignages sont là pour le démontrer. Toutefois, l'hypothèse la plus couramment avancée pour expliquer ce phénomène serait celle de retombées d'un engin spatial...

PHÉNOMÈNES LUMINEUX INEXPLIQUÉS OBSERVÉS DANS LE CIEL DE FRANCE

De à , en passant par les aéroports d et de , des phénomènes lumineux inexplicables ont été observés hier vers 19h00 dans le ciel de France par de nombreuses personnes, simples passants ou professionnels de l'aviation qui ont rapporté leurs témoignages à l'AFP.

« Des lumières orange, jaune et verte, disposées en triangle », « une espèce de grande structure métallique lumineuse », « des lumières avec des faisceaux à l'arrière », « une soucoupe volante en losange », « un OVNI triangulaire clignotant » : telles sont notamment les descriptions du phénomène, qui aurait duré environ cinq minutes dans un ciel très dégagé, rapportées par ces témoins.

Les services de contrôle des pistes des aéroports parisiens d et de ont indiqué avoir également vu « un phénomène lumineux », mais leurs radars n'ont en revanche rien enregistré.

La Direction générale de l'Aviation civile, interrogée par l'AFP, a confirmé l'existence de nombreux rapports et observations émanant des milieux aéronautiques, mais aussi souligné « qu'ils étaient très hétérogènes » et précisé que « rien n'avait été enregistré sur les radars civils ».

Le Service d'Information et de relations publiques des armées (SIRPA), indiquait de son côté peu avant 22h30 que des pilotes militaires « avaient effectivement aperçu quelque chose, sans pouvoir le définir » et que quatre rapports de gendarmerie, émanant d' , de et de l' , lui étaient déjà parvenus sur ces lumières inexplicables.

À Londres, un phénomène lumineux étrange aurait également été observé dans la soirée de lundi, selon un témoignage émanant des milieux aéronautiques.

NUMÉRO
D'ORDRE

DÉSIGNATION DES PIÈCES

INDEXATION DÉPART ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

DESTINATAIRES

1

Monsieur le Général commandant la 1^{ère} région aérienne

2

Monsieur le Ministre de la Défense, direction générale de la Gendarmerie Nationale, Bureau défense-opérations